

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (affichage)
Le vendredi 06 mars 2020

Le vendredi 06 mars, deux mille vingt à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le samedi 29 février 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT, maire.

Présent : Jean Michel de MONICAULT, Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Julie TACCOEN.

Pouvoirs :

Excusés : Ariane de LAVILLEON

Nombre de conseillers en poste : 10

Nombre de présents : 9

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votants : 9

✓ **Approbation de l'ordre du jour :** accord à l'unanimité

✓ **Nomination d'une secrétaire :** Marie Annick LE BOURNAULT

1. Approbation du compte rendu du 07 février 2020 : aucune remarque

2. Gestion du personnel : prolongation de l'arrêt d'Eric Lebrec pour 2 mois.

Afin de pourvoir à l'arrêt maladie d'Eric LEBREC, il nous faut prévoir une solution pour le remplacer durant cette période.

Le maire propose l'alternative suivante :

- Sous-traitance des travaux de tonte et de coupe fil à une entreprise extérieure pour les grands espaces (facturation à la coupe, avec deux passages minimums par mois en minimisant les espaces à couper (uniquement terrain de foot, rond-point du Messie et cimetière) le cout mensuel serait de 744,00 € TTC, mais la personne en poste aurait à faire l'entretien de tout le reste... ! et, il faudra éventuellement augmenter le nombre de passages mensuels en cas de pousse de l'herbe accrue.
- Contrat de prestation d'une personne extérieure (sous contrat payé à l'heure) pouvant travailler jusqu'à 2 jours en fonction des besoins. Un candidat polyvalent est disponible et travaille dans de multiples métiers. Le prix de la journée de travail de cette personne est de 170 € (9 heures) net sans charge, le coût total mensuel serait de 1340 € TTC net charges comprises.

Délibération : Le maire demande au conseil son avis sur ces propositions, qui pourront être jumelées en fonction du besoin d'entretien de la commune. Après délibération, le conseil donne un avis favorable à l'unanimité pour établir une convention de travail avec un prestataire de service à raison de 2 jours par semaine pour un cout de 170 € net jour . Le conseil donne pouvoir au maire de signer la convention avec le prestataire.

La sous traitance de la tonte à une entreprise pourra être faite en cas de nécessité liée à des problèmes de personnel ou d'urgence.

3. Budgets 2020 :

a. Approbation du compte de gestion 2019

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	11 351,02		6 824,57		18 175,59
Fonctionnement	52 434,34		23 426,22		75 860,56
TOTAL I	63 785,36		30 250,79		94 036,15
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	63 785,36		30 250,79		94 036,15

Délibération : Le maire présente le résultat du compte de gestion transmis par perception. Le conseil après analyse et délibération, approuve à l'unanimité le compte de gestion tel que présenté par Jean Michel de Monicault, maire.

b. Vote du Compte Administratif 2019 (CA 2019 - annexe 1)

Après avoir entendu le rapport sur le compte administratif 2019 établi par le maire, considérant que Monsieur Luc BAUDRY, 1er adjoint, a été désigné pour présider la séance lors du vote du compte administratif, considérant que Monsieur Jean Michel de MONICAULT, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Luc BAUDRY et ne prend pas part au vote du compte administratif, M Baudry présente les résultats du compte Administratif qui se présente comme suit :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT DE LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	11 351,02 €		6 824,57 €	16 950,00 € 18 500,00 €	1 550,00 €	19 725,59 €
FONCT	52 434,34 €	- €	23 426,22 €			75 860,56 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	75 860,56 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	75 860,56 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	18 175,55 €

Monsieur Luc Baudry met au vote ce bilan :

Délibération : Considérant que Monsieur Jean Michel de MONICAULT, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Luc BAUDRY et n'a donc pas pris part au vote du compte administratif,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif 2019 relatif au budget principal de la commune de Croisy sur Eure, tel qu'il vient d'être présenté et donner un accord pour que le maire puisse signer au nom et pour le compte de la commune de Croisy sur Eure, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le maire ayant repris sa place de président de la séance fait voter les reports d'excédent de fonctionnement et les RAR. Le conseil après délibération vote à l'unanimité ces reports au budget 2020

c. Vote du Budget primitif (BP 2020)

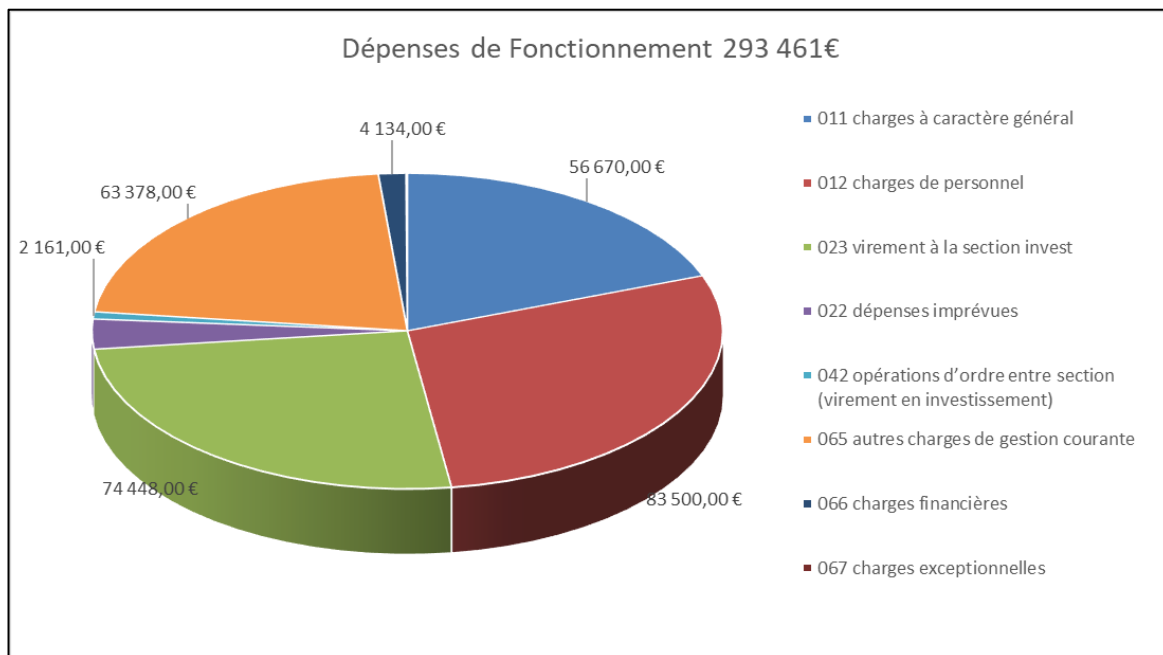
Le maire présente la proposition de Budget Primitif pour l'année 2020. Les différents chapitres se décomposent comme suit :

- **Dépenses de fonctionnement**

La répartition des dépenses et leur montant font l'objet du tableau suivant :

	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
dépenses de fonctionnement				
011 charges à caractère général	123 139,38 €	50 404,00 €	56 670,00 €	
012 charges de personnel	68 195,00 €	78 248,00 €	83 500,00 €	
023 virement à la section invest	14 007,96 €		74 448,00 €	
022 dépenses imprévues	2 000,00 €	- €	8 970,00 €	
042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	2 161,00 €	2 161,00 €	2 161,00 €	
065 autres charges de gestion courante	58 311,00 €	56 685,00 €	63 378,00 €	augmentation des indemnités du maire et des adjoints
066 charges financières	5 220,00 €	5 218,00 €	4 134,00 €	voir tableau des emprunts
067 charges exceptionnelles	200,00 €	700,00 €	200,00 €	
total dépenses de fonctionnement	150 094,96 €	193 416,00 €	293 461,00 €	

Et représenté sous la forme graphique si dessous



• **Recettes de fonctionnement :**

Elles font l'objet du tableau suivant :

recettes de fonctionnement	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
002 excédent de fonctionnement	52 434,34 €		75 860,00 €	suitant bilan CA 2019 (annexe 1)
013 atténuation de charges	17 300,00 €	16 755,00 €	12 500,00 €	
70 produits des services	1 674,00 €	3 519,00 €	11 174,00 €	
73 impôts et taxes	192 039,00 €	163 918,00 €	179 551,00 €	estimation en attente des informations plus précises de la préfecture
74 dotations et participations	8 787,00 €	13 263,00 €	11 796,00 €	
75 autres produits de gestion courant	500,00 €	2,95 €		
77 produits exceptionnels	500,00 €	2 770,00 €	2 580,00 €	
total recettes de fonctionnement	273 234,34 €	200 227,95 €	293 461,00 €	

Dans ce chapitre, les recettes des 3 taxes objet des recettes du tableau se présentent comme suit : Pour la taxe d'habitation nous aurons un versement équivalent aux centimes prêts de l'état pour compenser la perte d'impôts décidée par l'état. Pour les deux autres taxes, la base de calcul sera celle définie par la direction générale des finances et les taux d'imposition ceux de l'an dernier suivant les orientations prises aux derniers conseils. Le montant des bases n'étant pas connu, le maire propose que l'on reporte le chiffre de l'an dernier augmenté de la hausse des bases de 0.9% qui nous a été précisée par le fisc (hausse de l'indice des prix)

Délibération : Le conseil après délibération, vote à l'unanimité, le budget de la section de fonctionnement en dépenses et recettes qui s'équilibrent à 293 461 € en dépenses et recettes

• **Dépenses d'investissements :**

1. **RAR (boucle B) en dépenses 16 950 € et en recettes 18 500€ (voir annexe 1)**
2. **Autres dépenses d'investissements**

a. **Informatique défectueuse :** le nouvel ordinateur a été livré. Le transfert des données et des logiciels a été effectué par la société ADMILE nouveau logiciel comptable de gestion et d'administration (COSOLUS) est installé depuis début mars après transfert des données comptables extrait du logiciel Berger Levrault. Le cout de cet investissement est de 3 080 € TTC

b. Tracteur à remplacer

Le tracteur est en panne depuis le mois de septembre dernier avec son radiateur percé. L'importateur des pièces détachées nous a fournie un radiateur non conforme et depuis nous ne pouvons avoir gain de cause pour en avoir un conforme au modèle du tracteur.

Il y a deux ans, nous avons fait une réparation de la transmission du train arrière fort chère.

Compte tenu des nombreuses pannes que nous avons eues ces derniers mois, il est indispensable de prendre la décision de le remplacer pour ne pas subir d'autres aléas durant la saison des tontes qui va démarrer dans 3 semaines.

Après avoir discuté avec les adjoints et avoir consulté les possibilités de remplacement, le choix se porte sur l'achat d'un tracteur neuf. Deux propositions sont en concurrence :

- un tracteur de la marque KUBOTA de 32 chevaux avec la même largeur de coupe que le SHIBORA (31 chevaux) pouvant tracter sans problème la cuve à eau.
- Un tracteur de la marque ISEKI de même puissance mais d'un coût plus cher de 3 000 €.

Le coût du tracteur KUBOTA tout équipé est de 24 499 € TTC, intégrant la reprise de l'ancien tracteur en l'état (3 600 € TTC) (celle-ci était de 5 600 € il y a deux ans).

Ayant contacté les banques, il est possible de faire un emprunt à 0.56% (taux fixe) sur 6 ans soit 1 059.99 € par trimestre à rembourser (264.25 € par mois)

Le maire rappelle qu'un emprunt tombe cet année d'un montant de 4 656 € par an et un autre en 2021 de 3610 € par an.

Luc Baudry propose de vendre le tracteur SHIBORA en l'état par nos soins après avoir fait une réparation sommaire du radiateur. Nous pourrions en tirer entre 5 000 € et 6 000 €. La solution est séduisante mais nous oblige de faire les démarches pour la vente et subir les aléas des négociations auprès des vendeurs avec la contrainte éventuelle de l'après vente.

Le maire ayant exposé le projet demande aux conseillers de voter la résolution suivante :

Délibération : Le conseil après avoir entendu l'exposé du maire et après délibération, décide à l'unanimité de faire l'achat d'un tracteur pour montant de 25 000 € TTC ou de 28 000 € TTC sans reprise. Cette somme sera portée en dépense d'investissement au Budget Primitif de 2020.

Il vote aussi, à l'unanimité, la décision de réaliser un emprunt SAGELAN au Crédit Agricole de 25 000 €, taux fixe de 0.56 %, échéances trimestrielles constantes et durée de 6 ans. La base de calcul des intérêts est de 360/360. Les frais de dossiers sont de 75 €.

Ayant acté l'achat du tracteur, il donne pouvoir au maire de signer l'accord de l'achat auprès du vendeur et le dossier de prêt au nom de la collectivité.

a. Réparation du mur mitoyen avec la place de la mairie : Nous reportons la dépense après les élections, quand nous aurons plus d'informations sur la décision du propriétaire mitoyen et l'acceptation du partage de la dépense.

b. Boucle C de promenade dans le fond de vallée :

Décision de dépenses et recettes inchangées par rapport à ceux votés précédemment. Les engagements de travaux peuvent donc être démarrés. La future commission travaux prendra en charge le dossier.

• Recettes d'investissement subventions

Nos subventions de DETR et fond de concours SNA pour les travaux boucle C ont été reçues et les arrêtés seront très prochainement émis. Les travaux seront lancés dès que les terrains seront assainis.

Délibération sur le chapitre des investissements

La section des investissements prend en compte les décisions prises au paragraphe précédent. Elle équilibre en dépenses et recettes à 184 649.00 € et fait l'objet de la présentation

des tableaux suivants :

dépenses d'investissement	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
001 déficit	- €			
Dépenses imprévues				
16 remboursements d'emprunts	23 724,00 €	23 723,00 €	112 167,00 €	remboursement emprunt relais 90 000€
GFP Batiments et installation	1 579,00 €	1 578,00 €		
remplacement informatique			3 080,00 €	
Voie douce boucle B	51 000,00 €	33 480,00 €	16 950,00 €	16 950 € RAR
voie douce boucle C			26 872,00 €	
vannage bras du Bechet			- €	
Achat terrain écopâturage	5 000,00 €	6 147,00 €	580,00 €	
refection du mur mitoyen de la place de la mairie			- €	report en 2021 suite après décision des propriétaires mitoyens
Remplacement tracteur			25 000,00 €	
total dépenses investissement	76 303,00 €	64 928,00 €	184 649,00 €	

recettes Investissements	budgetisé 2019	depensé 2019	proposé 2020	observations
excédent	11 351,00 €		18 175,00 €	suitant bilan ed1 CA 2019 (annexe 1)
virement de section fonct	14 007,00 €		74 448,00 €	
opérations d'ordre amortissements	2 161,00 €	2 161,00 €	2 161,00 €	
FCTVA + TA + compensation 2016	8 583,00 €	8 630,00 €	31 408,00 €	
autre dettes autres groupement	1 500,00 €	12 356,00 €		
emprunt	90 000,00 €	90 000,00 €	25 000,00 €	
subventions boucle B +boucle C)	45 106,00 €	26 880,00 €	33 457,00 €	18 500 € (RAR boucle B)
total recettes	172 708,00 €	140 027,00 €	184 649,00 €	

Délibération : Suite à la présentation du budget par monsieur le maire concernant la section d'investissement, le conseil après délibération, vote à l'unanimité , les chapitres de dépenses et de recettes d'investissements conformes au tableau ci-dessus.

4. Prochaines élections municipales de mars 2020 ; rappel des dates clefs :

- 1^{er} tour le 15 mars, 2^{ème} tour le 22 mars
- Fin des inscriptions sur les listes électorales : 7 février 20 20
- Fin de dépôt des candidatures aux élections : 27 février
- Ouverture officielle de la campagne électorale : le 2 mars
- Le samedi 14 mars à 12 h 00 date limite de remise des bulletins de vote au maire.

La commission de validation des listes électorales s'est réunie le jeudi 20 février 2020 pour établir le contrôle des listes RAS : le nombre d'inscrit est de 173. La liste des 12 candidatures officialisées par la préfecture est consignée en annexe 3. Elle est composée d'une part d'une liste groupée de 11 candidats (liste du maire sortant) et d'autre part d'une candidature libre indépendante. Le conseil établit le planning de permanence ; (Voir annexe 3).

5. Urbanisme

a. Elagage des arbres et haies de la propriété n° 1 route de Vaux:

Le constat d'huissier a été fait. Il nous faut maintenant lancer la procédure pour faire réaliser le travail par nos soins et nous faire rembourser de ces dépenses par voix légale.

b. Enquete publique vente de la Boulay Marion :

Elle débutera le 31 mars à 10h00 et prendra fin le 16 avril à 18h00 (voir arrêté pris par le maire) les annonces vont paraître dans Eure Info et la dépêche.

c. Cession d'une portion de chemin à D Martin convention de vente rédigée ; accord de l'acheteur sur les conditions.

- d. **Fuite d'eau après compteur au cimetière (545 m3):** la réparation est réalisée. Le coût de la consommation en eau est de 950€ . Un courrier va être envoyé à SNA pour qu'il puisse associer cette dépense à celle des fuites de réseaux.

6. Informations diverses :

- a. **bilan du recensement :** 214 résidents français + une étudiante rattachée à la commune, soit une population de 215 habitants (rappel du précédent recensement de 2014 ; population recensée en 2015 = 192 + 3 sœurs en communautés)
- b. **Travaux de voirie de la RN13 :** la remise en état de la chaussée va occasionner des déviations multiples qui ne vont pas faciliter la mobilité. Il faudra de toute manière les prendre en compte.

Le maire remet en séance les planches de présentation faite par la DDTM aux élus disponibles en mairie.

7. Prochains rendez-vous : Le 15 mars pour les élections municipales

Vérifié conforme :

Marie Annick Le Bournault,
secrétaire de séance,

Pour extrait conforme :

Jean Michel de Monicaultt,
Maire de Croisy sur Eure

Annexe 1 - présentation du Compte Administratif 2019

COMMUNE DE CROISY SUR EURE			
COMPTE ADMINISTRATIF 2019			
	prévisions	réalisations	
Dépenses de fonctionnement 2019	273 234,34 €	194 893,54 €	
Recettes de fonctionnement 2019	273 234,34 €	218 319,76 €	
<i>excédent de fonctionnement 2018</i>		52 434,34 €	
Résultats de fonctionnement			75 860,56 € (1)
Dépenses d'investissement 2019	224 566,98 €	183 915,58 €	
Recettes d'investissement 2019	224 566,98 €	190 740,15 €	
<i>recette d'investissement 2018</i>		11 351,02 €	
Résultat d'investissement			18 175,59 € (2)
BILAN 2019 (1)+(2)	94 036,15 €		
RESTES A REALISER SUR 2019			
	Dépenses	Recettes	
Boucle B	16 950,00 €		
Boucle B SNA DETR		18 500,00 €	
Résultats des restes à réaliser	16 950,00 €	18 500,00 €	1 550,00 € (3)
Affectation en réserves R 1068 en investissement			0,00 €
Report en fonctionnement R 002			75 860,56 €
Report en investissement R 001			19 725,59 € (2+3)

Annexe 2 : liste des 12 candidats officiels par ordre alphabétique aux élections municipales du 15 mars

Elections Municipales 1er tour du 15 Mars 2020

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Commune : Croisy-sur-Eure (Eure)

Nombre de sièges à pourvoir : 11

Mme BAUDRY Christine
 M. BIZARD Freddy
 M. BOUCHER Marcel
 M. CARRIERE Jean-François
 Mme CHAPELAIN Géraldine
 M. DE MONICAULT Jean-Michel
 M. DE MONICAULT Pierre
 M. GARREAU Cyril
 M. GUENEAU Alexandre
 Mme LE RAY Juliette
 M. PÉAN Nicolas
 M. SABOURIN Jacky

Annexe 3:

ELECTIONS MUNICIPALES du 15 mars 2020					
noms	8h à 9h	9h à 10h	10h à 11h	11h à 12h	12h à 13h
1	JM de Monicault	P de Monicault	M Boucher	M Boucher	L Baudry
2	J Sabourin	J Sabourin	JF Carriere	JF Carriere	C Baudry
3	N Pean	N Pean	Hervé Moinet	Hervé Moinet	M A Lebournault
noms	13h à 14h	14h à 15h	15h à 16h	16h à 17h	17h à 18h
1	L Baudry	G Chapelain	G Chapelain	JM de Monicault	JM de Monicault
2	C Baudry	J Sabourin	J Sabourin	M Boucher	M Boucher
3	M A Lebournault	J Taccoen	F Bizard	JF Carriere	JF Carriere